LETTRE HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS À DESTINATION DES CLUBS

BASKET SARTHE INFOS

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

DATES A RETENIR

Septembre 2023

Samedi 23	18h30	**MSB -** BLOIS
Mercredi 27		**Technique –** BF Adultes, Date limite des inscriptions
Samedi 30	18h30	**MSB –** Le Portel
Samedi 30		**Technique –** Journée d'observation U13 Fet M

Octobre 2023

Dimanche 1er		**Technique –** Journée d'observation U13 F et M
Dimanche 1er		**3x3 –** Date butoir retour Engagements 3x3
Samedi 07	18h30	**MSB -** Strasbourg
Vendredi 13		**Technique –** BF Enfants et Jeunes, Date limite des inscriptions

Le Comité de Basket Sera Exceptionnellement fermé mardi 26 septembre de 12h00 à 17h30.

Réouverture mercredi à 9h00.

LETTRE HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS À DESTINATION DES CLUBS

BASKET SARTHE INFOS

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

COMPÉTITIONS

RAPPEL !!! Tous ce qui concerne les catégories U7-U9-U11 concerne la Commission Minibasket et non la Compétitions.

Modifications Championnats

Les championnats ci-dessous ont été modifié :

- U15 D3 M – Poule C : **NEUVILLE B.A. - 1** est forfait général
- U13 D3 M – Poule C : **CHATEAU DU LOIR – 2** est forfait général
- U15 D4 F : **ENT ARNAGE-ST PAVIN – 1** remplace ARNAGE - 1

RAPPEL !!! Equipes mixtes

Nous vous rappelons que les listes d'équipes mixtes ne sont que pour les catégories U13 et U15. Pour les U11, pas besoin de nous transmettre de liste. La mixité est autorisée.

Coupes Sarthe

Les 1/16ème de Finales ont été joués ce week-end et sont validées.

Vous pouvez retrouver les rencontres de 1/8ème de Finales sur le site du comité en cliquant ci-après : https://basketsarthe.org/coupes-trophee

Vous pouvez saisir vos horaires également sur FBI, les rencontres ont été mises en ligne. Vous avez jusqu'au 15 octobre pour saisir vos horaires.

RAPPEL !!! Si vous souhaitez des OTM sur vos rencontres de Coupes, vous devez en faire la demande à secretariat@basketsarthe.org. Les indemnités seront entièrement à la charge du club demandeur.

LETTRE HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS À DESTINATION DES CLUBS

BASKET SARTHE INFOS

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

TECHNIQUE

Tournoi d'Observation

Tournoi d'Observation U13 Filles et Garçons (samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre).

Les convocations ont été envoyées aux clubs concernés pour chaque plateau et par catégorie.

Pour rappel, la participation des équipes est obligatoire et s'inscrit dans le plan de détection Départemental dont le CD72 est en charge.

Deux Plateaux pour les garçons et deux plateaux pour les filles sont en cours de recherche, nous fixons à mardi soir dernier délai pour l'attribution des lieux manquants (sans quoi certaines équipes ne pourront pas être invitées).

Vous trouverez dans le document joint la répartition des équipes par plateaux ainsi que l'organisation sportive et règlement.

Retrouvez les plateaux en cliquant ci-après : https://basketsarthe.org/obsvervationu13

QUALIFICATION

Problème certificat médical

Si des certificats vierges et non conformes ont été mis sur les fiches de vos licenciés « MINEURS », vous devez leur demander de compléter et signer « l'attestation de questionnaire de santé mineur » et nous la renvoyer pour que l'on fasse la modification sur la licence.

Pour les entraineurs, ils peuvent remplir « l'attestation de questionnaire de santé majeur » et la mettre en justificatif sur leur pré-inscription.

Vous pouvez retrouver les imprimés en cliquant sur le lien ci-dessous :

http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/gerer/imprimes

Modification date de naissance

S'il y a une modification de jour ou mois de naissance d'un de vos licenciés, vous devez nous faire parvenir une copie du livret de famille afin que l'on fasse la modification.

LETTRE HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS À DESTINATION DES CLUBS

BASKET SARTHE INFOS

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023

OFFICIELS

Problèmes rencontrés sur emarque

Certains clubs ont pu rencontrer quelques soucis aléatoires dans l'utilisation d'Emarque en ce début de saison : impossibilité de saisir une faute, impossibilité d'ajouter les officiels car la liste déroulante des fonctions est vide, impossibilité de valider une faute technique en clôturant le match car la liste déroulante des motifs est vide, ... La plupart du temps ces soucis se résolvent simplement en connectant le PC à Internet.

Pour rappel, il est fortement recommandé que le PC utilisé soit connecté à Internet pendant toute la durée de la rencontre pour pouvoir avoir une sauvegarde quasiment en temps-réel sur le serveur de la FFBB en cas de plantage, ce qui permet la récupération des données du match pour le reprendre sur un PC de secours pour les clubs qui en sont dotés.

Si votre gymnase n'est pas équipé en wifi, un partage de connexion avec un smartphone peut très bien faire l'affaire. Une rencontre ne consomme pas beaucoup de données.

INFORMATIONS DIVERSES

Formations des bénévoles PSL 72

L'association Profession Sport et Loisirs Sarthe a le plaisir de vous informer qu'elle organisera au mois d'octobre 2 formations (gratuites) qui sont organisées à destination des employeurs associatifs relevant de la branche du sport ou de l'animation.

Celles-ci porteront sur la convention collective nationale du sport (CCNS le 3 octobre) ou de l'animation (ECLAT le 10 octobre) et les relations employeurs salariés.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à les contacter à psl72@profession-sport-loisirs.fr ou aller sur leur site internet : http://sarthe.profession-sport-loisirs.fr/

NOTES EFFBB

Notes d'information effbb

Vous pouvez retrouver toutes les notes en allant directement sur effbb avec votre accès, adresse ….@ffbb365.com :

- **2023-09-21**-Note-LR-CD-CLUBS-Nouveaux Adhérents Actifs

Le dispositif « Nouveaux Adhérents Actifs » mis en œuvre saison 2021-2022 et reconduit la saison dernière a été un vrai succès avec près de 10 000 nouveaux dirigeants, entraineurs et officiels dans les clubs, la saison dernière et 6000 des 10 000 Nouveaux Adhérents Actifs de la saison 2021-2022 qui ont renouvelé leur socle la saison dernière.

La FFBB a décidé de reconduire et d'amplifier cette opération pour la saison qui vient de démarrer.

Définition d'un « Nouvel Adhérent Actif » :

1. Les « adhérents actifs » sont des licenciés ayant exclusivement une fonction, au sein d'un club, de dirigeant/encadrant, technicien ou officiel, sans être pratiquant (compétition, loisir, basket santé, etc.) ; dans le cadre de la PJL (respect de la République), tout « adhérent actif » doit être licencié.

2. Pour toute nouvelle création d'un socle, accompagné de l'une au moins des fonctions de dirigeant/encadrant, technicien ou officiel : gratuité de la part FFBB, de la part régionale et de la part départementale jusqu'à concurrence de 15 socles dans un même club ;

3. Cette disposition ne vaut pas pour une création de socle avec fonction(s), complété d'une extension de pratique ;

4. Les « Nouveaux adhérents actifs », licenciés lors de la saison 2022-2023, paieront désormais leur socle.